

L'OMJS de Saint-Flour a tenu son assemblée générale annuelle jeudi 28 mars 2024 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour, sur convocation et invitation des Co-Présidents Maryline Vicard et Marc Pougnet en date du 13 mars 2024.

**Ci-dessous le procès-verbal reprenant tous les éléments relatifs à l'AG.
Les documents sont disponibles dans les locaux de l'OMJS.**

ANNEXE 1 : émargements

ORDRE DU JOUR :

- Mise au vote du PV de l'AG 2023
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2023 – perspectives 2024
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Mise au vote des rapports
- Approbation des comptes et affectation du résultat 2023
- Budgets prévisionnels 2024
- Election du Conseil d'Administration
- Informations diverses
- Questions diverses
- Prises de parole - clôture

1. Approbation du PV 2023.

Après délibération, le PV de l'Assemblée Générale de 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral des co-présidents

ANNEXE 2 : rapport moral du Président

3. Rapport d'activité OMJS / ALSH 2023

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Après délibération, le rapport moral ainsi que le rapport des activités sont approuvés à l'unanimité.

4. Bilan financier

Bilan définitif et Compte de résultat 2023 :

Les comptes annuels au 31 décembre 2023, faisant apparaître un total de bilan de 175 655,01 € et un résultat déficitaire de 20 481,14 €, sont présentés par Mr Michael LACROIX.

Mr Christian GAUZY, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport général, relatif aux comptes annuels 2023, certifiant la régularité et la sincérité de ces derniers et l'image fidèle qu'ils donnent des opérations de l'exercice et de la situation financière de l'association et son rapport spécial sur les conventions réglementées concluant à l'absence de conventions.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

5 - Approbation des comptes et affectation du résultat 2023 :

Après délibération, les membres de l'Association valident à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2023 tels que présentés et décident à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit un déficit de 20 481,14 € en report à nouveau.

6 - Budgets prévisionnels 2024 :

Le budget prévisionnel de l'Association pour l'année 2024 est présenté à l'ensemble des membres.

Après délibération, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

7. Election du conseil d'administration

Association	Composition 2024
Alerte Sanfloraine	Philippe BOUILLAGUET
Loisirs GV Cantal	Angélique GERBERT Gisèle DUFFOUR-GUIARD
Yoga	Marie-Pierre MURAT Cathy PLAGNE
Sport Nature	Joël CHARBONNEL
ASPTT	Jean MIZOULE Bernard BRIOUDE
Moto club	Jean-François TRANCHER
Pétanque	Hervé LAGARDE Laurent FILLON
Retraite sportive	Michel GRAS Marguerite TARRISSON
Rugby club Saint-Flour	Sébastien LOUSSERT
La sanfloraine	Viviane COMTE
Sanfloraine Basketball	Karine URLY Alain REMISE
Amicale Laïque	François ESCHALIER André NUQ
SFHB	Sandrine FIDELLE Géraldine CHALIER
Tennis club	Bernard SOLIGNAC Marc POUGNET
USS Football	Cyril MEYRIAL-LAGRANGE
Vélo club	Gilbert VEYROND
Représentants élus	Nicolas FERNANDEZ
	Marine NEGRE
	Jérôme GRAS
	Corinne AMAT
	Géraud DELPUECH
	Maryline VICARD
	Bonnie DELEPINE
Médecin	Jean-Luc FAURE
Représentation	Nb de représentants associations : 25
	TOTAL MEMBRES : 33

Les 25 candidats sont élus à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

8. Questions diverses :

- RAS

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, plusieurs prises de paroles : Jérôme Gras, adjoint en charge de la cohésion social à la Ville de Saint-Flour ; Romain Jammet, Président du CDOS du Cantal, Julien Valy, Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Cantal.

Marc Pougnet clôture l'Assemblée Générale.

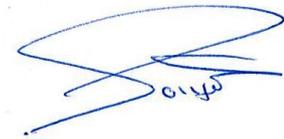
Fait à St-Flour,
Le 11 avril 2024

Les Co-Président,

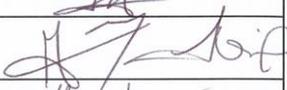
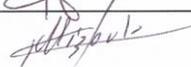
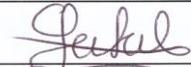
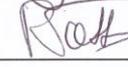
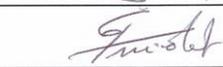
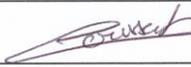
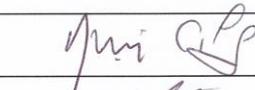
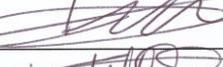
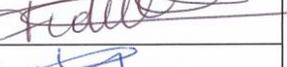
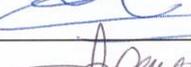
Maryline Vicard

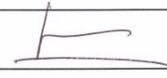


Marc Pougnet



ANNEXE 1 : émargements

Assemblée Générale du 28/03/2024			
Association / collectivité	Nombre de voix	NOM et Prénom	Signature
Alerte Sanfloraine	3	BOUILLASNET BOUILLASNET	
Amicale Laïque	4	André MURIESSAULT François	
ASPTT	3	Mizoulé Jean	
Base de loisirs Garabit Mallet	1		
CJB 15	1		
EQUI CLUB	2		
Karaté	1		
La sanfloraine	4		
Les Archers	1		
LOISIRS GV	2	GERBER Angelina	
Modele club	1	VASSAS Pierre	
Moto club	1		
Pétanque	3	Hervé LACAROE Filby Laurent	
Retraite sportive	3	ABY Généraliste tricot	
Rugby club	4	LOUSSEY Sébastien	
Saint-Flour au Galop	3		
Sanfloraine Basketball	3	RENIST ALAIN URZY RAJONR	
Savate club	1	DELORT	
SFHB	3	FIDELLE	
Sport Nature	2	DHARBOU NICOLAS	
Tennis club	3	Solignac Bernard	
USS boules Lyonnaises	1		

USS Football	4	ESTRAT LAGARONNE	
Vélo club	2	VEJROND GILBERT	
Yoga	3	MURAT Pierre-Em CLEMENT J.François	
AS Lycee Haute Auvergne	1		
AS Blaise Pascal	1		
AS La Vigière	1		
AS Saint-Vincent	1		
AS Saint-Joseph	1		
AS LEPA Volzac	1		
Bonnie DELEPINE	1		
Jérôme GRAS	1	OMAS Jérôme	
Marine NEGRE	1		
Nicolas FERNANDEZ	1	Fernandez Nicolas	
Corinne AMAT	1		
Géraud DELPUECH	1		
Marilyne VICARD	1		
Jean-Luc FAURE	1		

Chapman GAUDY

Commission aux Comptes



ANNEXE 2 : rapport moral des co-présidents

« Bonsoir à toutes et à tous,

Marina Besse représentant Bruno Faure Président de Conseil départemental,
Sophie Bénézit représentant Céline Charriaud, Présidente de St-Flour Communauté,
Jérôme Gras représentant Philippe Delort, maire de St-Flour,

Monsieur Romain Jamet, Président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif),
Julien Valy, Chef du service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Cantal

Mesdames et Messieurs les élus du département, de la Communauté de communes, de la ville de St-Flour et des communes du territoire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations ou leurs représentants

Mesdames – Messieurs. Merci pour votre présence.

Merci d'excuser les absences de

Messieurs Jean-Yves BONY, Vincent DESCOEUR, Députés du Cantal, Bernard DELCROS, Stéphane SAUTAREL, Sénateurs du Cantal, Didier Achalme, Conseiller Départemental, Jean-Jacques Monloubou et Gérard Delpy, Michèle Clavière.

Avec Maryline, nous allons revenir sur une année de coprésidence, nous laisserons la place aux acteurs de l'OMJS à savoir les salariés pour le rapport d'activité, à notre comptable et à notre commissaire aux comptes pour les finances, nous évoquerons ensuite les perspectives 2024 qui pourront être développées et débattues en fin d'AG.

- Co-présidence

Débutons par cette année de co-présidence avec Maryline

- Coté personnel,

Je voudrais féliciter Mailys pour son intégration dans l'équipe et sa prise en charge des 3 centres de loisirs de St-Flour, Ruynes et Planèze et même si elle est plus récente l'intégration de Baptiste, félicitations à eux et à l'ensemble de l'équipe avec en premier lieu Guillaume.

Ces arrivées ne me font pas oublier les départs de Cindy et l'arrêt de la mise à disposition de Vianney, je tiens à les remercier pour tout ce qu'ils ont apporté à l'Omjs pendant plusieurs années.

Pour Maxence, nous avons trouvé une solution avec l'Amicale Laïque qui nous permet de partager son temps entre les 2 structures jusqu'à début juin au moins.

- Coté ALSH, St-Flour Co a mis en place une aide au BAFA « Pass ton BAFA » de 350 € (avec participation de la MSA) et un budget pour harmoniser et revaloriser les salaires des animateurs et animatrices, ce qui a facilité les recrutements.

- Coté activités,
nous sommes restés dans la continuité avec un gros niveau d'activités, les animations, les ALSH et l'évènementiel mais nous vous laisserons en juger par vous-même avec le rapport d'activités et une partie en pleine expansion qui est le soutien aux associations avec le nouveau dispositif Guid'Asso, Guillaume développera en plus de l'organisation des rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe.

Nous retiendrons également l'organisation de la « rencontre des 3^{ème} » un projet proposé et mené par les jeunes du Conseil Intercommunal, Jérôme y reviendra dans un instant.

- Coté finances,
nous tenons à remercier le maire de St-Flour et les élus de la commune, la Présidente de St-Flour Co et les élus de l'interco qui ont bien voulu répondre à nos demandes pour une évolution des montants des subventions pour l'année 2023, nous les avons sollicité pour 2024, pour une petite rallonge au vue de l'inflation, merci d'avance.

- coté gestion,
merci à l'équipe pour la gestion rigoureuse et la recherche permanente d'aide et réponse à appels à projet (ANS, CROMS, région, location VTT,...), sur 2023, cela représente plus de 50 K€. Vous aurez tout le détail avec Mickael, notre comptable.
Nous tenons à remercier Laurent Wauquiez, président de la région et ses représentants locaux pour la mise à disposition d'un minibus.

Orientations 2024

Pour 2024, nous proposerons au CA qui se réunira à l'issue de cette AG, de poursuivre avec **une même co-présidence**

Pour les activités :

L'année est déjà bien engagée

- pour les ALSH et à la demande de St-Flour Co, nous avons repris la gestion d'un 4^{ème} centre, celui de Chaudes-Aigues, Mailys vous en parlera.

- pour le CIJ, rencontre entre les jeunes du Conseil Intercommunal et ceux du Conseil Municipal de St-Flour

- coté évènementiel

au-delà de l'Etape sanfloraine qui occupe une part importante

- la Méridienne dont St-Flour sera cette année la ville des départs et des arrivées

ceux sont rajoutés

- le championnats de France de pétanque double mixte : prise en charge de la communication au niveau affiche, programme
- l'accompagnement du photographe mandaté dans le cadre de la Biennale d'Art liant culture et sport pour cette année 2024
- l'accompagnement et la communication d'un projet de week-end autour du judo avec accueil de judocats, conférence, démonstration, entraînements.
- la réflexion sur une autre action autour des JO 2024
- coté animation, collaboration avec le Centre Social sur un projet pour l'été 2024.

- coté personnel, réflexion et étude des possibilités de reconduite du contrat de Maxence qui intervient en particulier dans l'encadrement de « Marchons dans nos campagnes », action pour laquelle, nos financements du CROMS sont passés de 4 sites en 2022 à 2 sites en 2024.

Remerciements

Merci, à Mickael Lacroix, notre comptable, à Christian Gauzy, notre commissaire aux comptes,
merci à tous les salariès pour leur implication, leur disponibilité, leur esprit d'équipe Mailys, Guillaume, Jérôme, Alexis, Maxence et Baptiste,

Merci à tous ceux et toutes celles qui sont intervenus au sein de la structure, Vianney, les 2 services civiques, la cinquantaine d'animatrices et d'animateurs des ALSH.

Merci aux membres du bureau pour leur présence, leur soutien et leur confiance : Marie-Pierre, Sandrine, Philippe, Hervé, Joël Jeannot et Nicolas, sans oublier Angélique et Sébastien qui ont activement à nos réunions de bureau en tant qu'invités.

Enfin, merci à tous nos partenaires :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports

- La CAF, la MSA
- les élus du département, sénateurs et députés
- Le Conseil départemental du Cantal et ses conseillers
- Le Comité Régional des Offices Municipaux des Sports
- La région AURA

Un petit mot de remerciements pour les agents des services techniques et autres de St-Flour, de St-Flour Co, des maisons de services et des communes qui répondent à nos diverses sollicitations.

Mes remerciements,

- aux élus de la St-Flour Communauté pour la confiance qu'ils nous accordent dans notre mission auprès de la jeunesse de notre territoire, pour la gestion des Centres de Loisirs (ALSH) et les différentes animations, la gestion du Pass Activ Jeunes et du Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ).
- Aux élus de la ville de St-Flour dans le cadre de la convention d'objectifs.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur les points évoqués ou pour toute autre demande.

Merci à toutes et à tous pour votre attention et bonne AG.

»

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Actions en faveur de nos associations membres

- Communication

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que les événements des associations.

Digital :

- Site internet
- Facebook
- Mailing

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

- Forum des associations

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 11^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 9 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 57 associations (31 associations sportives et 26 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (Forte affluence).

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

Dans la continuité du forum des associations, nous avons organisé la fête du sport le samedi 9 septembre de 13h30 à 16h30. Au total, 13 associations sportives ont participé à cette manifestation.

Pour rappel, l'objectif de cette journée est multiple :

- * Promotion des associations sportives membres de l'OMJS
- * Promotion / mise en valeur des installations sportives communales et intercommunales

- PAVA – Guid'Asso

L'OMJS est labellisé PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) depuis 2013.

Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations qui le souhaitent dans différents domaines.

La commission PAVA de l'OMJS (constitué de bénévoles et de salariés de la structure) a accompagné plusieurs associations dans leurs démarches de modification de statuts, dans la création du compte asso, agrément service civique et dans les demandes de subvention FDVA.

Nous les aidons également au niveau de leur support de communication (affiche, tract, flyer, etc...) : Traversée Blanche, Corrida de Noël, Sanflor'Ensemble, etape sanfloraine...

Accompagnement PAVA 2023

Date	Association / Collectivité	Contact	commune	Thématique	Personnel OMJS	Type de RDV	Actions	Durée
mars-23	les Jardins de Florus	anne Buffieres	st flour	creation, assurance, subvention	Guillaume	presentiel	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1h
07/07/2023	APE ecole de vieillespesse	ROA Olivier	vieillespesse	Juridique renouvellement du Bureau AGE	Guillaume	echange mail et telephonique	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1h
04/09/2023	USS Football	PRADEL Stéphane	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	distance	gestion et enregistrement SCV sur Elisa	1h
02/10/2023	USS Football	PRIGENT Maxime	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	Présentiel	Renseignement + mise en place partenariat pour apprenti + traitement dossier SCV	1,5
03/10/2023	Planèze Truyère Football	NICOL Cédric	Saint-Flour	Aide emploi	Alexis	Présentiel	Renseignement et prise de contact et de RDV auprès du SDJES	0,5h
05/10/2023	Yoga Iyengar Saint-Flour	MURAT Marie-Pierre	Saint-Flour	Statuts	Alexis	Tél + mail	Renseignement et réécriture statuts	3h
05/10/2023	AS La Gentiane - Collège La Vigière	CUQ Stéphane	Saint-Flour	Financement	Alexis	Présentiel	Renseignements - transmission dossier	0,5h
06/10/2023	USS Football	PRIGENT Maxime	Saint-Flour	Apprentissage et SCV	Guillaume	distance	gestion et enregistrement SCV sur Elisa	1h
09/10/2023	retraite sportive de la haute auvergne	LEGRAND Lucien	Saint-Flour	Statuts subvention federation Partenariat privé	Guillaume	Présentiel	renseignements informations sur l'ensemble des sujets traités	1
23/11/2023	APE ecole de vieillespesse	ROA Olivier	vieillespesse APE	statuts / subvention	Guillaume	presentiel	aide à la réalisation des statuts, info FDVA	1,5H
29/11/2023	GAHA	THOMAS Elisabeth	St Flour	FDVA	Guillaume	telephonique et presentiel	aide à la réalisation de demande FDVA	2h
30/11/2023	Lycée Hte Auv	Elise BACQUENOIS et Esteban CAJADO	St Flour	Scolarité à l'étranger	Guillaume	telephonique et mail	info différents dispositifs de scolarité à l'étranger	1h
15/11/2023	APE VILLEDIEU	Jean Philippe Ravoux	villedieu	FDVA	Guillaume	Présentiel	info sur la réalisation d'un dossier de demande de subvention FDVA	1H
16/11/2023	mairie les Ternes	mme le Maire (Portal)	Les Ternes	Service Civique	Guillaume	presentiel	info sur le fonctionnement du service civique missions	1h
11/12/2023	Groupe artistique de la haute auvergne		st flour	fdva	guillaume	presentiel	aide à la réalisation de demande FDVA	1h

Dispositif Guid'asso :

Les associations ont été pendant la période de crise sanitaire des acteurs essentiels de la vie publique, sociale et citoyenne de notre société. A la sortie de cette crise, les retours d'expérience ont incité les services de l'Etat en charge de l'accompagnement de la vie associative à lancer une consultation nationale pour évaluer les besoins des associations afin de renforcer leur soutien, à travers une démarche intitulée "Guid'asso" qui aura pour mission de :

- rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (PAVA, collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs...);
- s'adresser à toutes les associations quels que soient leurs objets ou leurs actions (sport, culture, santé, patrimoine, éducation populaire, environnement, entraide et solidarité...);
- renforcer les réponses aux questions des associations, liées à leur fonctionnement quotidien, leurs projets ou éventuelles difficultés.

En 2023, le travail de ce collectif était à l'étape du recensement des acteurs associatifs et des structures ayant accompli ce travail d'accompagnement existant sur le département.

Dans le Cantal, l'Etat a confié la réalisation de ce diagnostic à un consortium composé de la Fédération Départementale des Centres Sociaux et de l'**Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour**.

Pour effectuer ce recensement et recueillir les besoins des associations, ces deux structures ont proposé de renforcer le déploiement du recensement par une démarche partenariale avec des entretiens individuels.

Un diagnostic a été fait : réalisation de l'état des lieux (repérage des acteurs, recueil des besoins, recensement de l'existant...); articulation et mobilisation régulière et active des membres du réseau.

Fin 2023, en consortium, la FDCE et l'OMJS ont répondu à un nouvel Appel à Projet pour devenir Co-animateur de la démarche Guid'asso sur le département du Cantal : Objectif labeliser les structures en lien avec l'accompagnement associatif, créer un COPIL départemental et animer ce nouveau réseau (actions, formations...) en lien avec l'état.

Un poste Fonjep a été attribué à l'OMJS pour cette mission.

- **Formation PSC 1**

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.

En 2023 ce sont 22 licenciés de nos associations membres qui se sont formés, repartis en 2 sessions. Ce qui amène à 280 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres.

• **Mise à disposition de la structure gonflable**

- Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes et des associations de Saint-Flour Communauté ses structures gonflables en-dehors de ses périodes d'animation.

-

- En 2023, cela représente 35 mises à disposition. Ce qui entraîne une rentrée financière (de 2480€) qui permet le renouvellement des structures.

• **Gouvernance et représentations**

Réunions en 2023

AG : 06/04

CA : 06/04 – 20/06

BD : 06/03 – 09/05 – 19/09 – 19/12

L'OMJS est régulièrement présent dans différentes instances et groupes de travail régionaux, départementaux et locaux qui demandent du temps, de l'investissement mais qui sont nécessaires pour le rayonnement de la structure.

Comité Départemental Service Civique, Consortium Guid'asso, Consortium Rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe, Comité Stratégique de SAVAARA, Comité de pilotage du centre social, du pôle animation de la MFR, du CADA, du groupe de travail sport santé...

Actions en faveur de la pratique sportive

Le Sport Corporatif

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule semble répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2022/2023, 12 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volley-ball ainsi que des soirées à thème (Tir à l'Arc, Tennis, Baseball, Bowling) sont proposés.

ALSH de Saint-Flour

Depuis septembre 2022, les écoles primaires de la ville de Saint-Flour sont passées à la semaine de 4 jours, ce qui a entraîné la suppression des TAP et l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi matin, piloté par le CCAS.

L'OMJS (par l'intermédiaire de Maxence Bellanger) est intervenu 2h tous les mercredi matin de Janvier à juin en proposant différentes activités sportives.

Intervention CADA

Sur demande de la ville, tous les mardi après-midi, l'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

Dans un 1er temps les animateurs de l'OMJS ont proposé des activités en se rendant directement sur place (Molki, Mariole, Palet Breton, carabine laser...).

De septembre à décembre ce sont les résidents qui viennent pratiquer les activités dans les installations sportives communales et intercommunales encadrées par l'OMJS.

Ces temps d'animations sont des moments de partages très riches, avec des échanges toujours très intéressants.

Site VTT – FFC

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 36 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté

Durant les mois d'avril à juin, les 2 services civiques (Mathias Morel et Ingrid Levet) ont participé au balisage des 12 circuits sur 36 et d'une partie de Grand tour Horizons volcaniques.

- Location de VTT / VTC à assistance électrique

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location qui a été fixé par la Collectivité est le suivant :

- Demi-journée : 26€ pour un VTC et 37€ pour un VTT
- Journée : 37€ pour un VTC et 53€ pour un VTT
- Journée supplémentaire : 32€ pour un VTC et 42€ pour un VTT
- Semaine : 210€ pour un VTC et 252€ pour un VTT

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des locations pour l'année 2023.

BILAN LOCATION HORS PERIODE ESTIVALE DU 01/01/2023 AU 30/04/2023 ET DU 01/10/2023 AU 31/12/2023															
VTT							CHOIX DE LOCATION	VTC							
LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS		LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS	
Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	
11		1					NOMBRE DE LOCATION	5	1	1			1		
32,00 €	53,00 €	26,00 €	42,00 €	105,00 €	252,00 €	210,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	35,00 €	21,00 €	32,00 €	74,00 €	210,00 €	158,00 €	
352,00 €	0,00 €	26,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	130,00 €	35,00 €	21,00 €	0,00 €	74,00 €	0,00 €	0,00 €	
							RECETTE TOTALE	638,00 €							

BILAN LOCATION PERIODE ESTIVALE DU 01/05/2023 AU 30/09/2023									
VTT				CHOIX DE LOCATION	VTC				
LOCATION DEMI JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE		LOCATION DEMI JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE	
2	15	24		NOMBRE DE LOCATION	59	6	1		
37,00 €	53,00 €	42,00 €	252,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	37,00 €	32,00 €	210,00 €	
74,00 €	795,00 €	1 008,00 €	0,00 €	TOTAL	1 534,00 €	222,00 €	32,00 €	0,00 €	
				RECETTE TOTALE	3 665,00 €				
				Total des Locations	4 303,00 €				

> **Gestion des équipements sportifs**

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, **Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.**

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation.

Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustements et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire. L'OMJS assure également le lien entre les utilisateurs et les agents techniques de Saint-Flour communauté pour tout problème de fonctionnement, de dégradation ou autre.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportives du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.

Actions en faveur de l'évènementiel 2023, le retour des événements sportifs !

« *Traversée Blanche* »

Le dimanche 26 février 2023 a eu lieu la 1^{ère} édition de la Traversée Blanche Saint-Flour intramuros. Encore une belle édition malgré le froid. Participation moindre que les éditions précédentes avec 650 participants.

Malgré la participation le montant récolté est presque identique à l'an dernier, bel élan de générosité une nouvelle fois. 6000€. Le début d'une dynamique de rencontres et de soutien pour Raphaël et petit Panda. La famille de Raphaël était très contente d'avoir pu emmener ce dernier lors de la remise.

« *Sanflor'Ensemble* »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer la lutte contre le cancer et des cours de gym après cancer rencontre toujours un élan de générosité.

En 2023, la manifestation a eu lieu à Ruynes en Margeride le dimanche 2 avril.

L'OMJS soutien cette manifestation au niveau des supports de communication et de la prise d'inscriptions et réception des dons. L'OMJS a également assuré la mise à disposition des VTT AE de Saint-Flour communauté et la fermeture des Circuits. Rdv dimanche 7 avril pour une nouvelle édition

« Rencontre territoriale de la Jeunesse et de l'Europe »

Sollicité par la SDJES, l'OMJS a participé en consortium avec l'association Murathènes et la FDSC à l'organisation des Rencontres territoriales de la jeunesse et de l'Europe les 2 et 3 juin à Saint-Flour.
vendredi 2 juin : séminaire entre professionnels autour de 3 ateliers en présence de l'agence Erasmus (80 professionnelles de toute la France)
samedi 3 juin : forum à destination des jeunes (60 jeunes)
L'OMJS va poursuivre cette dynamique en intégrant le groupe de travail départemental « Mobilité Jeunesse »
Prochaine réunion lundi 8 avril au conseil départemental

« Rando Cyclo La Méridienne »

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, la 11ème édition de la Rando Cyclo "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 21 mai 2023, au départ de Issoire.
Ce sont plus de 300 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés. (29,83,120 et 181 km)
Pour Saint-Flour, c'est l'OMJS qui participe à l'organisation de la manifestation avec le soutien du VCPSF. L'OMJS a assuré le ravitaillement à Saint-Flour du grand circuit et le VCPSF le balisage sur le cantal.
La 12ème édition aura lieu le dimanche 26 mai 2024 au départ de Saint-Flour. L'OMJS à la coordination globale de l'évènement.

« Grand parcours »

Depuis maintenant 3 ans, l'OMJS assure la partie chronométrage et classement du Raid à Chaudes Aigues. Cette année la manifestation a eu lieu le samedi 10 juin avec 19 équipes partantes.

« La Journée Olympique »

Portée par le Comité départemental Olympique et Sportif, l'OMJS a été sollicité pour participer à l'organisation de la Journée Olympique le mardi 20 juin à Saint-Flour. L'OMJS a participé à l'organisation en sollicitant une nouvelle fois les associations sportives locales, a assuré la gestion des installations et a apporté un soutien logistique (gestion des repas, sono...) et à même participé à l'encadrement de certaines activités.
Ce sont presque 400 enfants venus des écoles primaires publiques et privées du bassin sanflorain avec une quinzaine d'activités proposées. Merci aux associations sportives sanfloraines d'avoir encore répondu présentes.

« Saint-Flour de Haut en Bas »

La 2ème édition de « Saint-Flour de Haut en Bas » a eu lieu le dimanche 25 juin. L'OMJS s'est associé au service événementiel de la ville de Saint-Flour pour l'organisation de cette manifestation.
L'OMJS a assuré le balisage et le débalisage du circuit, les inscriptions le jour de la manifestation et mis en place une structure gonflable pour les enfants.
Une centaine de randonneurs ont participé à cette 2eme édition

« L'Etape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 22 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclosportive, avec des parcours ouverts aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et au Challenge Cyclo'Tour Rotor.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif local, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Etape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des 33 communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement tout particulier aux services techniques de la commune pour leur disponibilité qui contribue largement à la réussite de notre cyclo.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations ; qui s'étale sur plus de 10 mois de l'année. L'édition 2023 a connu une nouvelle fois un vif succès. Un record de participant a été enregistré avec 941 sur les 4 circuits proposés.

La prochaine édition aura lieu le weekend du 10 et 11 août 2024.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie. Un temps d'activité bénéfique pour créer du lien social : sortir, se rencontrer, échanger.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2023 dans 4 communes de St Flour communauté.

- Talizat (lundi de 14h à 15h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)
- Ruynes en Margeride (Jeudi de 15h à 16h)
- Neuvéglise Sur Truyère (Vendredi de 15h à 16h)

En cas de mauvais temps une salle est mise à disposition pour proposer une séance de gym douce.

Ce sont les éducateurs de l'OMJS qui assurent l'encadrement des séances

A noter que la fréquentation ne cesse d'augmenter avec plus de 12 participants chaque après-midi et des pics de fréquentation à plus de 20 personnes.

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en septembre.

L'OMJS avait la charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées avec les éducateurs sportifs de Saint-Flour Communauté : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

Les inscriptions et la communication ont été assurées par Saint-Flour Communauté, nous avons eu une baisse de participation par rapport à la 1^{ère} édition de 2022.

« Challenge seniors »

L'OMJS a participé pour la 1^{ère} année au Challenge sport-santé seniors proposé par le CROMS AURA.

Dans ce cadre l'OMJS a organisé au complexe sportif à Saint-Flour une première phase de sélection locale, le jeudi 28 septembre qui a réuni 6 équipes (2 équipes de la retraite sportive, 2 équipes du centre social, 2

équipes des groupes marchons dans nos campagnes de Ruyne en Margeride et de Neuvéglise sur Truyère).
Au total 36 participants.

8 ateliers proposés :

- Lancers de balles de tennis sur cible
- Lancers de boules de pétanque sur cible
- Lancers francs au panier de basket
- Test de marche de 6 min
- Jeu de croquet
- Relais 200m en marche athlétique
- Équilibre sur une jambe
- Tir à l'arc

Suite aux épreuves qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance, 1 équipe de la retraite sportive et 1 équipe du centre social se sont qualifiées pour participer à la finale régionale AURA qui s'est déroulée le jeudi 5 octobre à st Genès Champanelle.

Les animateurs de l'OMJS ont accompagné et encadré les 2 équipes (11 participants) à cette finale. Au total il y avait 24 équipes (130 participants) et nos équipes sanfloraines pour leur première participation ont terminé 8 et 16^{ème}.

Nous souhaitons renouveler notre participation....

« Cantal Tour Sport »

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur local dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 6/18 ans s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023 dans le cœur de ville. La thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec plus de 500 enfants malgré la pluie.

Nous avons dû prévoir une organisation de repli pour s'adapter aux conditions météo et une vingtaine d'activités ont pu être maintenues.

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports du département de nous avoir renouvelé sa confiance.

« Téléthon »

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 8 et 9 décembre 2023, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 9 associations sportives, au RERS et aux jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes qui ont participé et ont permis de récolter la somme de 3562€ €. En partenariat avec la ville de Saint-Flour, des urnes ont été mise en place durant la semaine du téléthon (état civil, centre social, cinéma, la médiathèque et à l'OMJS)

« La Corrida de Noël »

Le samedi 16 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Pour la 2^{ème} année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week-end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons repropose la corrida place de la liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont plus de 100 enfants qui ont participé. Une réflexion est en cours pour faire évoluer la course adulte.

Actions en faveur de la Jeunesse

• Point Salariés et Stagiaires

Depuis de nombreuses années l'OMJS essayent de répondre aux demandes des élèves des établissements scolaires de notre secteur en acceptant de les prendre en stages.

Stagiaires :

Stage découverte 3^{ème} :

- Nans VAISSIERE : Collège St Joseph du 16 au 20 janvier
- Emma MACIEL : Collège Blaise Pascal du 16 au 20 octobre
- Mathéo MAZE : Collège de Condat du 11 au 15 Novembre

Lycée St Vincent : 1^{ère} Bac Pro SAPAT :

- Maëva GILBERT
- Vincent LEGER

Accueil de Mael PORTEFAIX dans le cadre du Service National Universel (SNU) pendant les vacances d'été pour réaliser ses 84h de mission d'intérêt générale

Accueil de 2 jeunes en Service Civique Volontaire, Maëva LEVET et Matthias MOREL d'avril à septembre que nous remercions pour leur investissement et la qualité de leur engagement dans les différentes missions confiées.

Personnel salarié :

- Maxence BELLANGER : contrat parcours emploi compétence de septembre 2023 à juin 2024, mise à disposition à l'Amicale Laïque 20h par semaine.
- Mailys PORTEFAIX : CDD en 2023 et CDI à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Baptiste CHADES : contrat d'apprentissage en formation BP JEPS APT du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2025.

• **Dispositif Pass'Activ'Jeunes**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés à Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 70 euros de prestations dont 15€ pour une licence sportive ou culturelle.

Depuis juin 2023, 978 exemplaires (contre 869 en 2022) ont été vendus (sur 1000 exemplaires) dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 14, Maison des services de Pierrefort 37, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 46, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 47, OMJS de Saint-Flour 834).

• **Conseil Intercommunal des Jeunes**

Durant cette deuxième année du mandat, les élus ont participé et organisé plusieurs événements :

En janvier 2023, ils ont participé à la soirée des trophées de l'OMJS le vendredi 13 janvier 2023.

Pour rappel, les élus ont souhaité récompenser les moins de 15 ans féminins du SFHB pour leur victoire en championnat excellence AURA féminine. Lors de la soirée, c'est Jeanne qui a pris la parole pour expliquer leur choix.

En fin de soirée les élus ont participé au vote pour l'élection du super trophée d'or.

A partir des vacances d'avril, ils ont travaillé sur l'organisation d'une rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présents sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire. Ce moment de convivialité permet un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Cette soirée s'est déroulée le vendredi 9 juin de 18h à 23h dans les salles basses du gymnase de Besserette. Les élèves ont partagé jeux et repas avant une soirée en musique !

Près de 140 élèves étaient présents (sur un potentiel de même pas 250), originaires des collèges de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes élus du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) se sont réunis à l'occasion d'une journée riche en découvertes et en actions.

Après une visite des éoliennes de Coren pour mieux comprendre le fonctionnement de ces dernières, ils ont rencontré un ancien chef cuisinier de cantine, Rolland Murat, afin d'échanger avec lui sur la restauration collective.

Ils se sont ensuite consacrés au projet qu'ils mènent dans le cadre du Téléthon : la vente de pains au chocolat dans les collèges et les lycées au profit de l'événement caritatif. Ils ont pour cela travaillé avec les boulangeries et réfléchi aux outils de communication.

Au Total, c'est la somme de 543.00 € qui a été reversée au profit du Téléthon.

Les animations pendant les vacances scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'un mini-stage de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les mini-stages, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS que nous remercions au passage.

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	350 (5 éditions)	70	
Grand Jeu ComCom	332 (6 éditions)	55	
Stage 8/10 ans	56 (2 éditions)	28	87.5 %
Après'm 8/10 ans	28 (2 éditions)	14	
Mini-Parc 3/7 ans	757 (31 éditions)	24.4	
Journée 8/10 ans	220 (10 éditions)	22	91.6 %
Journée 11/13 ans	213 (11 éditions)	19.4	80.8 %
Soirée 14/17 ans	72 (4 éditions)	18	100 %
Mini-Camp 9/10 ans	32 (1 édition)	32	100 %
Mini-Camp 11/13 ans	24 (1 édition)	24	100 %
TOTAL	2084 (73 éditions)	28.5	

Notamment pour 2023, le rugby club, les sections escalade et badminton de l'Amicale Laique, le savate club, l'USS Football et le tennis club

Durant l'année, nous avons accueillis : 85 enfants différents âgés de 8 à 10 ans
86 enfants différents âgés de 11 à 13 ans
41 enfants différents âgés de 14 à 17 ans

Soit un total de 212 enfants de 8 à 17 ans

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 6 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Pierrefort, Tiviers, Lavastrie, Loubaresse, Coltines et à Andelat

- 1 après-midi d'animation :
- à Ruynes (voltige)
- à Tiviers (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH : ANNULE

- 2 mini-camp à Coltines

- 4 Journées sportives :
- Ruynes-en-Margeride (1 édition)
- Chaudes-Aigues (2 éditions)
- Neuvéglise (Lanau) (1 édition)

Au total sur l'année 2023, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 2084 participations, pour 114 demi-journées d'animations.

Gestion et coordination des ALSH

Depuis maintenant 8 ans, l'OMJS gère le centre de loisirs du Pays de Saint Flour (Saint-Flour/Margeride). En plus de ces 2 centres, nous nous sommes vus confiés début 2017 l'accueil de loisirs de la Planèze à Ussel.

Au sein de nos 3 centres, nous mettons en place une dynamique pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge accueillies. Nous tenons à faire découvrir la richesse de notre patrimoine local tant culturel, sportif mais aussi artisanal. C'est pourquoi nous collaborons avec divers organismes sur notre territoire comme le SYTEC, le Centre Social, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Ecomusée de la Margeride, le conservatoire de musique...etc.

Tout au long de la journée, nous souhaitons transmettre aux enfants des valeurs en lien avec la citoyenneté, l'autonomie, la coopération, le partage, le développement durable...etc.

A chaque période vacances, nous organisons nos animations autour de diverses thématiques pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

Nos objectifs sont de toujours proposer aux enfants des activités culturelles et sportives variées. Nous continuerons à leur faire découvrir notre territoire, à travers diverses sorties et activités.

Depuis l'année 2019, nous devons répondre à une charte d'engagement de la Communauté de Communes. Nous avons pleinement rempli les différents objectifs (tarification, modalité d'accueil, offre d'animation, transport, communication, restauration...).

Aussi fort de notre volonté d'accueillir tous les publics, nous avons pu avec une aide du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) accueillir 3 jeunes en situation de handicap (avec un animateur supplémentaire).

Les particularités de cette année 2023 :

- Ouverture classique des centres de Ruynes en Margeride et Ussel (1 semaine sur 2 aux petites vacances, les 6 semaines d'été, pas d'ouverture à Noël).
- Ouverture du centre de Saint-Flour comme l'année précédente (toutes les petites vacances, 6 semaines en été et fermé à Noël).
- Les problèmes de recrutement s'estompent grâce aux formations théoriques BAFA proposées chaque année sur Saint-Flour par nos collègues du Centre Social, l'augmentation des rémunérations prises en charge par St Flour Communauté et la mise en place du dispositif d'aide Pass'ton Bafa.
- Sensibilisation de tous nos animateurs avant les vacances d'été aux bases des premiers secours avec les pompiers de Saint-Flour.
- 2 mini camps proposés : 1^{er} à Talizat : 24 enfants, le 2^{ème} à Ruynes en Margeride annulé pour cause de mauvais temps, un programme de repli a été proposé.
- Le 08 août s'est déroulée une rencontre inter-centres à Saint-Flour (tous les centres de Saint-Flour communauté étaient présents). 91 enfants y ont participé.
- Formation de deux directeurs BAFD toujours en cours de formation après avoir validé leur première partie.
- Navette expérimentale mise en place par Saint-Flour Communauté à Pâques entre Rezentières et Ussel bénéficiant aux enfants de l'ALSH d'Ussel, poursuite de cette expérimentation sur les 6 premières semaines d'été. Même expérimentation entre Chaliers et Ruynes en Margeride uniquement les 6 premières semaines d'été.
- L'aire de jeux de l'ALSH a dû être retirée en mars 2023 suite à la chute d'une grue de chantier sur cette zone.
- Participation au jury BAFA à la SDJES

En termes de chiffres :

Bilan fréquentation 2023

Février	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	58	492	82
Margeride	1	5	0
Planèze	20.8	95	9
Total	79.8	592	91

Pâques	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	66	484	106
Margeride	4	18	2
Planèze	19.6	75	23
Total	89.6	577	131

Juillet	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	87	1052	154
Margeride	20.8	281	31
Planèze	19.8	267	30
Total	127.6	1600	215

Aout (sans les 15 derniers jours)	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	65	730	115
Margeride	18.46	208	32
Planèze	18.54	225	16
Total	102	1163	163

Toussaint	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	61	456	93
Margeride	3.75	15	0
Planèze	14.75	53	6
Total	79.5	524	99

Année 2023	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	67	3214	550
%	70%	82%	18%
Margeride	9.60	527	65
%	10%	89%	11%
Planèze	19	715	84
%	20%	89%	11%
TOTAL	96	4456	699

Bilan Inscriptions 2023

	Age	Saint-Flour	Ussel	Ruynes-en-Margeride	TOTAL
Schtroumpfs	3-4 ans	60	11	14	85
Minimoys	5-6 ans	115	22	34	171
Hobbits	7-8-9 ans	154	37	37	228
Avatars	10-11-12 ans	99	15	20	134
	TOTAL	428	85	105	618
	Familles	294	59	74	427
	%		86%	14%	

En moyenne 96 enfants par jour d'ouverture ont été accueillis dans nos centres.

Nombre de contrats 2023	
Titulaire	28
Stagiaire	16
Non qualifié	2
Sous convention avec un autre organisme (Communauté de communes, Mairie, CCAS, Mission locale, GRETA, STAPS, MFR...)	3
Total	49
Autre : SNU	5
- Clara Louis	
- Jeanne Planche	
- Jeanne Delcelier	
- Noémie Pautard	
- Flavien Maurane	

618 enfants d'inscrits soit -6.5% par rapport à l'année dernière.

427 familles d'inscrites (364 sans doublon) -0.7% par rapport à l'année dernière.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail : cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2023



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÉGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLÉ
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail : cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs, les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice. G

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je vous précise que je n'ai pas fourni à votre association de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

-la réalité des valeurs figurant à l'actif du bilan.

-le traitement comptable et le rattachement des subventions et autres produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il est rappelé qu'il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos dirigeants.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

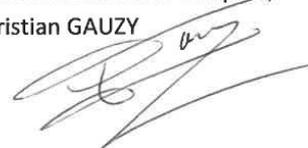
J'ai effectué l'audit des comptes de votre association conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, dans le cadre desquelles le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CG

Fait à Aurillac, Le 11 mars 2024.

Le commissaire aux comptes,

Christian GAUZY



OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2023

- Bilan

- Compte de résultat

- Annexe

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 318	31 464	5 854	8 905	- 3 051
Autres immobilisations corporelles	82 511	43 777	38 734	11 630	27 104
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	119 829	75 241	44 588	20 535	24 053
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	5 597	2 952	2 645	3 593	- 948
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	68 767		68 767	77 846	- 9 079
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	57 669		57 669	102 701	- 45 032
Charges constatées d'avance	1 985		1 985	1 513	472
TOTAL (II)	134 019	2 952	131 067	185 654	- 54 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	253 848	78 193	175 655	206 189	- 30 534

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	38 775	38 775	
. Report à nouveau	39 335	55 827	- 16 492
. Résultat de l'exercice	-20 481	-16 492	- 3 989
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	39 244	12 281	26 963
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	96 873	90 390	6 483
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	28 864	19 408	9 456
Autres	49 918	96 391	- 46 473
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	78 782	115 799	- 37 017
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	175 655	206 189	- 30 534
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	183 850	630	184 480	194 949	- 10 469	5,37	
Montants nets produits d'expl.	183 850	630	184 480	194 949	- 10 469	-5,37	
Autres produits d'exploitation							
Production stockée							
Production immobilisée			200 756	141 065	59 691	42,31	
Subventions d'exploitation			910	830	80	9,64	
Cotisations							
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1	1		0,00	
Autres produits			2 200	555	1 645	296,40	
Reprise de provisions			19 872	11 053	8 819	79,79	
Transfert de charges							
Sous-total des autres produits d'exploitation			223 739	153 504	70 235	45,75	
Total des produits d'exploitation (I)			408 219	348 453	59 766	17,15	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
Produits financiers							
De participations			582	305	277	90,82	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)			582	305	277	90,82	
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion			293		293	N/S	
Sur opérations en capital			7 373	5 311	2 062	38,83	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (IV)			7 666	5 311	2 355	44,34	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			416 467	354 070	62 397	17,62	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-20 481	-16 492	- 3 989	24,19	
TOTAL GENERAL			436 948	370 562	66 386	17,91	

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	107 002	106 221	781	0,74
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	3 875	3 919	- 44	-1,12
Services extérieurs	18 319	14 184	4 135	29,15
Autres services extérieurs	32 771	27 763	5 008	18,04
Impôts, taxes et versements assimilés	3 467	2 918	549	18,81
Salaires et traitements	214 060	168 952	45 108	26,70
Charges sociales	41 661	34 352	7 309	21,28
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	10 642	9 528	1 114	11,69
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	2 952	2 200	752	34,18
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 135	394	1 741	441,88
Total des charges d'exploitation (I)	436 884	370 431	66 453	17,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	65	132	- 67	-50,76
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	65	132	- 67	-50,76
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	436 948	370 562	66 386	17,91
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	436 948	370 562	66 386	17,91
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

Christian GAUZY
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tel. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Annexes Association 23

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
 - Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
 - Description des moyens mis en oeuvre
- L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 175 655,01 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 20 481,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/02/2024 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des Immobilisations Incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.4 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	85 134	34 694		119 829
Immobilisations financières				
TOTAL	85 134	34 694		119 829

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels	28 413	3 051		31 464
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport	28 177	5 845		34 022
Matériel de bureau et informatique	8 010	1 746		9 755
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	64 599	10 642		75 241
TOTAL GENERAL (I+II)	64 599	10 642		75 241

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	68 767
TOTAL	68 767

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	2 200	2 952	2 200	2 952
Comptes financiers				
TOTAL	2 200	2 952	2 200	2 952

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	38 775				38 775
Dont générosité du public					
Report à nouveau	55 827	-16 492			39 335
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 492	16 493	-20 481		-20 481
Dont générosité du public					
Situation nette	78 110		-20 481		57 629
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	12 281		34 337	7 373	39 244
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	90 390		13 856	7 373	96 873
TOTAL dont générosité du public					

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		39 335
SOLDE		39 335

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	28 864	28 864		
Dettes fiscales & sociales	33 876	33 876		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 042	16 042		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	78 782	78 782		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 770
Dettes fiscales & sociales	26 295
Autres dettes	16 042
TOTAL	49 107

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

5 - Notes sur le compte de résultat

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 23 411 E.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	5	
TOTAL	5	0

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

Previsionnel 2024 OMJS		
	Prévisionnel 2024	
	Recettes	Dépenses
Cotisations	900,00 €	800,00 €
Subventions	110 000,00 €	
Subvention Ville	26 000,00 €	
Subvention Com/Com	84 000,00 €	
Mise à disposition matériels	3 000,00 €	
Fonctionnement	1 934,00 €	18 980,00 €
Photocopies	1 934,00 €	5 500,00 €
Equipement		800,00 €
Fournitures		800,00 €
Timbres – Intérêts – Frais bancaires		250,00 €
Assurances		3 400,00 €
Entretien & essence véhicules		3 500,00 €
Comptable – Commissaire aux comptes		3 600,00 €
Site internet OMJS		330,00 €
Autres		800,00 €
Animation	17 500,00 €	21 130,80 €
Animation	10 000,00 €	10 530,80 €
Remb Pass cantal / ANCV	4 500,00 €	- €
Transports animations	3 000,00 €	7 000,00 €
Repas + pique nique + gouters		3 000,00 €
Récompenses		
Formation PSC1		600,00 €
Sport Corporatif	800,00 €	1 200,00 €
Charges de personnel	66 634,00 €	166 338,00 €
Salaires et charges OMJS		165 700,00 €
Salaires		101 000,00 €
Charges		62 500,00 €
Formation		2 200,00 €
FONJEP	14 214,00 €	
Aides à l'emploi	9 720,00 €	
Mise à disposition personnel	13 000,00 €	
Coordination ALSH	21 000,00 €	
Subvention ANS	2 700,00 €	300,00 €
Challenge Seniors	1 200,00 €	300,00 €
Marchons dans nos campagnes	1 500,00 €	
Guid'asso		338,00 €
Subvention CROMS	6 000,00 €	
Marchons dans nos campagnes		
Roulez seniors		

Rencontres Territoriales		
SCV	1 920,00 €	3 239,20 €
aide ASP + formation	1 920,00 €	
indemnités + formations + missions		3 239,20 €
Animation CIJ	1 500,00 €	1 500,00 €
Gestion		
Projet	1 500,00 €	1 500,00 €
Subvention ComCom		
Gestion des plannings	8 000,00 €	
Pass' Activ' Jeunes	22 000,00 €	22 000,00 €
Location VTT	3 000,00 €	
Soirée des Trophées	- €	2 000,00 €
Fonds propres	- €	2 000,00 €
TOTAL	237 188,00 €	237 188,00 €

ALSH

Budget Previsionnel 2024

	Prévisionnel 2024 GLOBAL	
	Recettes	Dépenses
Produits familles	72 000,00 €	
Subventions	176 200,00 €	
<i>Subvention Com/Com</i>	91 793,00 €	
Prestations CAF	75 000,00 €	
<i>Prestation de Services</i>		
<i>Bonus territoire CTG</i>		
Prestations MSA	2 300,00 €	
<i>FONJEP</i>	7 107,00 €	
Fonctionnement		23 700,00 €
<i>Divers (produit entretien ecole de besserette)</i>		2 500,00 €
<i>Materiel pedagogique</i>		2 700,00 €
<i>Fourniture alimentaire gouter</i>		4 500,00 €
<i>téléphone/internet/timbres/photocopies</i>		2 000,00 €
<i>Fourniture bureau</i>		700,00 €
<i>Assurances</i>		4 000,00 €
<i>comptable, commissaire aux comptes</i>		7 300,00 €
<i>Frais Bancaire</i>		
Transport		17 500,00 €
<i>Carburant</i>		2 500,00 €
<i>déplacements + loc mini bus</i>		15 000,00 €
Animation		17 000,00 €
Salaires		155 500,00 €
<i>Animateurs</i>		101 500,00 €
<i>Poste Direction</i>		33 000,00 €
<i>Coordination OMJS</i>		21 000,00 €
<i>Détachement personnel</i>		
<i>Formation</i>		
Restauration		34 500,00 €
TOTAL	248 200,00 €	248 200,00 €